

# BULLETIN municipal



bellengreville  
Valès dunes

HIVER  
PRINTEMPS  
2019

## le restaurant scolaire



### **Bienvenue à nos nouveaux venus dans la commune, nés en 2018 :**

Eden, Axel, Sohan, Gabriel, Tom, Mila, Léo, Lana, Ema, Maxine, Alma, Jules & Ilyanna !

### **Beaucoup de bonheur à nos mariés :**

Séverine & Hervé / Elodie & Joë / Marion & Vincent / Sarah & Mickael / Aurélie & Allan / Justine & Geoffrey / Emmanuelle & Adrien / Tiphaine & Miguel / Brigitte & Christophe

**Pensées chaleureuses aux familles** d'Hubert Cochin, Pierre Bouffay, Clémentine James, René Laurent, Bernard Bérot, Catherine Milon & Maria Concepcion Helguera

### Clin d'oeil



**99 ans !**

En 2018... Il y a quelques mois, notre doyenne, Georgette Loir, fêtait ses 99 ans ! Née en 1919, Georgette est très attachée à la commune et y vit depuis ses 13 ans !

Encore bel anniversaire ! (Interview à retrouver sur le site internet dans le journal de 2015)



## Le restaurant scolaire, projet phare du mandat & incendie volontaire !



Projet de restaurant scolaire - image de synthèse - non contractuelle

### Le Maire s'exprime.

#### Les travaux ont-ils repris ?

Oui, le restaurant scolaire avance. Les travaux ont repris en janvier après quelques mois d'arrêt suite à l'incendie volontaire que la commune a malheureusement subi le 24 juin !

Ce fut un choc !

Cet incendie a engendré une suspension des travaux, des expertises, un nettoyage du chantier, des évacuations des gravats, etc. Les dégâts ont été considérables : fenêtres, cloisons froides, parois, maçonnerie, etc.

Le bilan se chiffre à un coût de travaux de l'ordre de 600 000 euros ! L'ouverture prévue à la Toussaint a de ce fait été décalée.

#### A combien se chiffre ce projet ?

1,5 millions €, entre la réalisation de ce nouveau service et les travaux d'amélioration de l'école maternelle.

#### Quelle utilité ?

Il servira à plus de 230 enfants de Bellengreville et Vimont scolarisés dans notre commune. Il permettra de confectionner sur place des repas à base de produits frais et de saison. Un chef sera recruté.

#### Où en est l'enquête ?

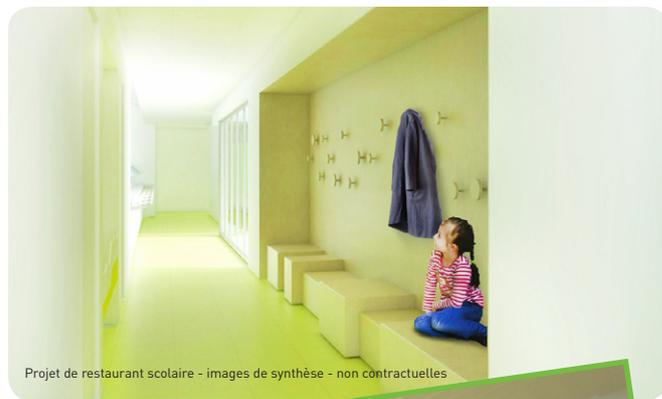
L'enquête a été longue. Toutes les démarches administratives, les relations avec les assureurs, les entreprises, les experts sont très complexes. La commune a été accompagnée par son avocat et par des experts qu'elle a recrutés spécialement. L'enquête de gendarmerie a mis en cause deux responsables de l'incendie. L'un d'entre eux a été convoqué à un rappel à la loi au Tribunal de Grande Instance de Caen. Je suis déçu de cette condamnation mais j'ai une pensée pour les parents de

l'auteur des faits.

La mairie a engagé des démarches pour se faire rembourser les sommes déjà mises en œuvre pour faciliter la reprise du chantier et les crédits engagés pour financer les prestations intellectuelles liées à la réfection des dégâts de l'incendie.

#### Et la suite ?

La suite, c'est la reprise des travaux avec une livraison prévue à la rentrée 2019 ! Je remercie sincèrement les habitants pour leur soutien et leur intérêt au projet, l'équipe enseignante et le personnel municipal pour les travaux et leur aide et bien sûr l'équipe municipale mobilisée à la réussite de notre restaurant scolaire !



Projet de restaurant scolaire - images de synthèse - non contractuelles



# Actualité

## Développement des lotissements

Développer de l'habitat est un des objectifs fixés dans le Plan Local d'Urbanisme – PLU – de la commune acté le 8 février 2017 et le Plan Local de l'Habitat de la Communauté de communes Val ès dunes. L'orientation arrêtée est la création de 18 à 24 logements par an en moyenne sur 15 ans. La densité nette d'urbanisation des opérations d'aménagements de logement portant sur plus d'un hectare doit être au moins égale à 20 logements par hectare.

### Le PLU retenait 4 secteurs d'urbanisation :

- La voie romaine, derrière le stade de foot
- Le Clos des marais, au Bas de Bellengreville
- 2 zones dans le nord du bourg pouvant accueillir potentiellement 60 logements chacune – elles pourront être engagées dès la mise en travaux de la déviation.

## La voie Romaine

Ce nouveau quartier, proche de la Haie Blanche, sera relié aux équipements sportifs et aux écoles. Il sera desservi par 3 accès. Foncim, l'aménageur, a débuté la commercialisation, certains terrains sont vendus, d'autres réservés. A consulter sur leur site Foncim. Le démarrage des travaux est annoncé au premier trimestre 2019.

## En bref

### Le centre de loisirs à Bellengreville

Depuis des années, l'association Familles Rurales organise l'accueil de nos enfants en juillet. La mairie a composé un comité de pilotage chargé de mener une réflexion sur le développement d'un accueil de loisirs en juillet/août, lors des petites vacances scolaires et le mercredi.

Sont également associés à la démarche les parents via un questionnaire distribué en décembre, la mairie de Vimont, la commission scolaire et l'association Familles Rurales. L'idée ? Si la réflexion abouti et que tout fonctionne, ouvrir dès septembre 2019 !

## Le Clos des marais

Il sera aménagé d'une rue traversante entre la route d'Evrecy et la Route de Chicheboville dans le bas de Bellengreville. Ce projet de lotissement pourrait comprendre environ 67 logements sur 2,8 hectares. Le permis d'aménager est en cours d'instruction.





En décembre, l'équipe municipale et le CCAS ont distribué le colis de Noël aux personnes âgées : Livraison à domicile ! 37 personnes seules et 22 couples l'ont reçu. Il était composé de chocolats, foie gras, cuisses de pintade, légumes et dessert. Cette année, la commande a été passée auprès de « L'épicerie et Plus », pour jouer local !

Chaque année, il est proposé au choix colis ou repas ! Le prochain repas sera organisé le 31 mars 2019.

## Mobilier urbain - des nouveautés !

En début d'année, s'installera progressivement le nouveau mobilier urbain !

- 3 nouveaux abribus à la Perquette, à l'église et près des commerces et cabinets de médecins/kinésithérapeute route de Paris.
- 2 colonnes type « Morris » destinées à l'affichage culturel, associatif, sportif, institutionnel ;
- Des panneaux d'information ;
- Et un panneau lumineux sur la route de Paris, à l'entrée de Bellengreville.



## Valès dunes - Maison de services au public

La communauté de commune dote le territoire d'une nouvelle Maison de services au public en 2020 !

Actuellement installés au rez-de-chaussée de la mairie, les services de l'espace emploi, du Point Info 14 et de l'Espace Public Numérique sont désormais regroupés sous l'appellation « Maison de Services au Public ».

Plus de 400 personnes y sont reçues chaque mois dans des locaux qui ne sont plus adaptés au flux, ce qui pose des problèmes quotidiens de promiscuité et de confidentialité.

Afin de palier au problème, la Communauté de communes a fait appel à Calvados Habitat dans le cadre d'un projet de construction d'une nouvelle Maison de services au public. Le permis de construire venant d'être déposé, le démarrage des travaux est estimé à fin 2019 pour une livraison avant fin 2020.

Cette construction s'élèvera à l'angle de la route de Paris et de la sente à l'abbé. Elle abritera la Maison de services au rez de chaussée et des logements sur deux étages.

En attendant, les 4 conseillères continueront à vous recevoir dans les locaux qui ont vu naître et se développer depuis 1998, ces services de proximité : un accès internet gratuit, une aide, un accompagnement dans vos démarches vers Pôle Emploi, la CAF, la CPAM, la CARSAT, l'ANTS (cartes grise, permis de conduire...), etc.

Avec ou sans rendez-vous, l'accès à plus de 20 partenaires dont la liste est disponible sur <https://valesdunes.fr>, c'est près de chez vous !

Renseignements et rendez-vous : 02 31 23 68 08  
[msap@valesdunes.fr](mailto:msap@valesdunes.fr)

# Les gens d'ici

## Découvrons les personnalités de Bellengreville

### Patrick Grente, conseiller municipal de Bellengreville

Un merci particulier à Patrick Grente, ancien maire de Bellengreville, ancien président du SMEOM, ancien maire-adjoint, et actuellement conseiller municipal dans la commune.

Après près de 30 ans de mandat, Patrick est redevenu conseiller municipal en décembre 2018. L'objectif est désormais de prioriser sa santé et de se ménager.

Tout le conseil municipal retiendra son slogan : « Quand on n'a pas d'argent dans son porte-monnaie, on ne le dépense pas ! » une formule qui a toujours fait ses preuves. Parfaite pour un adjoint en charge des finances !

Tout le monde retiendra principalement la création de la déchetterie à Moul-Chicheboville et la qualité du service reconnue du SMEOM.



**En aparté Nicolas Esnault, conseiller municipal,**  
est désormais adjoint en charge des finances.

### Sylvie Renault, Adjointe au Secrétaire général à la mairie de Bellengreville

Des démarches administratives à faire ? Une question ? De nombreux habitants ont eu l'occasion de rencontrer Sylvie, car elle travaille à la mairie depuis 33 ans !

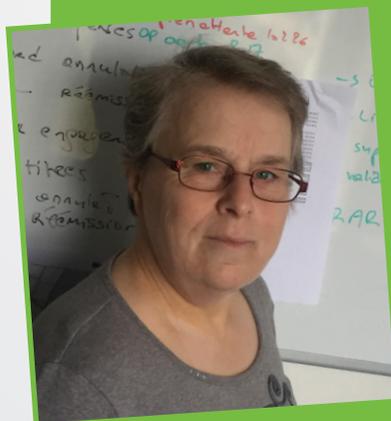
Venue pour un remplacement provisoire en 1986, Sylvie fut la principale référente aux usagers jusqu'en 2006, en charge du secrétariat et de l'accueil – autant dire que la polyvalence, elle maîtrise ! Et puis les formations, la prise de responsabilité, la gestion des dossiers lui ont permis de renforcer ses compétences. De la machine à écrire électrique en 1986 à la gestion informatique ou « dématérialisée » des dossiers aujourd'hui, les années se sont écoulées ! « J'ai appris énormément sur le tas mais aussi avec les collègues ».

Sylvie apprécie le contact « le relationnel, c'est l'essentiel ! » et elle y tient.

Motivée pour trouver un emploi, Sylvie dès la sortie de l'école, passait le plus de concours possibles : Les PTT, la gendarmerie, les impôts, etc. A la mairie, elle est aujourd'hui « Rédacteur ».

Elle a connu plusieurs de nos maires : M Tardy, M Minici, M Bouffay, M Grente et actuellement M Piat. « Bellengreville a bien évolué, le plus marquant, c'est l'apparition des nouveaux lotissements et la croissance de la population ! » Sylvie est très attachée à la commune et à ses habitants. Elle se souvient aussi du passage du Tour de France, rue Felix Bouffay, un sacré évènement !

Elle habite à proximité où elle est d'ailleurs engagée dans la vie locale (aide aux associations, aux écoles, aux évènements, ...). Toujours prête à donner un coup de main !



# Déchets végétaux

En 2019, la commune organise la collecte des déchets végétaux **du mercredi 4 avril au mercredi 3 octobre 2019 de 8h à 12h.**

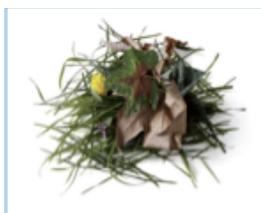
Ce ramassage est exclusivement réservé aux personnes de plus de 70 ans.



**Ayant constaté de nombreux oublis, nous vous rappelons les règles à respecter:**

- Les déchets verts doivent être déposés sur le trottoir avant 8h chaque mercredi.
- Ils doivent être disposés de façon à ne pas gêner le passage sur le trottoir et à ne pas prendre l'eau.
- Vous ne pourrez déposer que 5 colis sur le trottoir (dans des sacs suffisamment résistants).
- Le poids de chaque colis ne doit pas dépasser 12.5 kg maximum.
- Si la quantité ou le poids ne sont pas respectés, les services municipaux laisseront le surplus sur le trottoir et un mot sera déposé dans la boîte à lettres.

Exemples de déchets verts :



Résidus de tontes de feuilles mortes, fleurs fanées



Taille de haies



Les branchages seront acceptés uniquement s'ils sont disposés en fagots attachés avec un lien non métallique (1m20 maxi de long).

En dehors des périodes de collecte ou pour de gros volumes de déchets végétaux, vous devez les apporter à la déchetterie de Moulton.

## Attention, nouvelles collectes

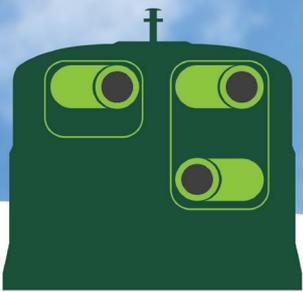
Vous venez de recevoir, dans votre boîte aux lettres, un kit d'information du SMEOM. Il comprend des informations importantes sur les nouvelles collectes car plusieurs changements sont mis en œuvre dès début février :

- Ramassage des ordures ménagères – conteneur marron – **le vendredi**
- Ramassage emballages plastiques – conteneur jaune – et des papiers et cartons – conteneur vert – **le mercredi semaine impaire**
- Plus de ramassage du verre en porte à porte, 3 colonnes sont à votre disposition dans la commune : au gymnase, rue Léonard Gilles – entre la rue Fantasio (les Hauts de Bellen) et la rue de la Vallée (la Mare au diable) – route d'Evrecy, bas de Bellengreville (près du passage à niveau). Une 4ème est en cours de réflexion.



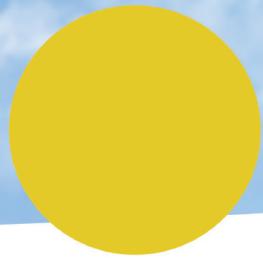
*Vos collectes évoluent !*

# BELLENGREVILLE



**Emballages en verre**

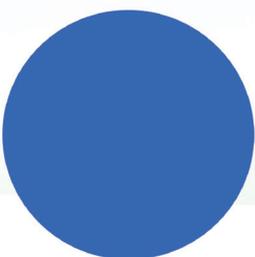
ACCESSIBLE 7 JOURS SUR 7



**Tous les emballages en plastique, métal et briques alimentaires**

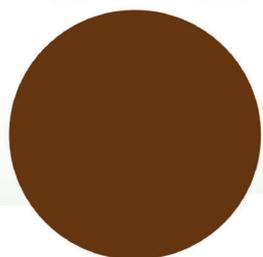
COLLECTE 1 MERCREDI SUR 2

**FÉVRIER 2019**



**Papiers, cartons**

COLLECTE 1 MERCREDI SUR 2



**Ordures ménagères**

COLLECTE LE VENDREDI

Besoin d'aide ?

☎ : 02 31 23 42 42

@ : smeom@smeom.fr

🌐 : [www.smeom.fr](http://www.smeom.fr)



Afin de lutter contre le vandalisme et par mesure de protection, la mairie réfléchit à une démarche de vidéoprotection. Un projet à hauteur de 22 000 euros subventionnable à 40%. Nous pourrions le réaliser si la subvention est accordée.



## Développement durable

### Zéro pesticide, c'est 1000 fois mieux pour ma santé et la planète !

Pour protéger votre santé et l'environnement, la réglementation concernant l'utilisation des pesticides chimiques évolue. Depuis le 1er janvier 2019, vous ne pouvez plus acheter, utiliser et stocker des pesticides chimiques pour jardiner ou désherber. Issue de la loi Labbé, cette interdiction concerne également les collectivités qui n'ont plus le droit depuis le 1er janvier 2017 d'utiliser les pesticides chimiques sur les espaces verts, les forêts, les voiries ou les promenades accessibles ou ouverts au public.



## Agenda 2019

**Dimanche 28 avril**

**Mercredi 8 mai**

**Samedi 8 juin**

**Début septembre**

**Jeudi 31 octobre**

**Lundi 11 novembre**

Carnaval des écoles avec les enfants de Vimont et Bellengreville

Cérémonie de la fin des combats de la seconde guerre mondiale

Fête de la musique avec repas & feu d'artifice

Forum des associations

Halloween, salle des fêtes du gymnase

Cérémonie de commémoration de l'Armistice

### Contact Mairie Horaires Mairie

10 rue Léonard Gille  
14370 - Bellengreville  
02 31 23 68 38

[contact@mairie-bellengreville.fr](mailto:contact@mairie-bellengreville.fr)

Lundi : 8h45 - 12h  
Mardi : 8h45 - 12h  
Mercredi : 14h - 18h30  
Jeudi : fermé  
Vendredi : 13h30 - 17h30